



Le Maire

Le

AUTORISATION
relative à
Exhumation de corps

Vu le Code général des Collectivités territoriales,
Vu les décrets ministériels relatifs aux opérations d'exhumation,
Vu le règlement des cimetières du 31 Janvier 2014,

Considérant la demande d'exhumation émise par le ou les concessionnaire, ayants-droits, mandataires :

Prénom NOM				
Parenté Qualité				
Adresse du domicile				
Date Signature				

Qui se porte garant de l'autorisation des autres ayants-droits et garantit expressément l'Administration municipale contre toute réclamation pouvant survenir du fait de ces exhumations dont je prends l'entière responsabilité,
Et sollicite l'autorisation de faire procéder à l'exhumation du corps de :

Prénom et Nom du défunt Date du décès Date, heure de l'opération funéraire Cimetière, n° plan, n° concession	
---	--

Pour le réinhumer dans la concession :

Cimetière, n° plan, n° concession	
Date, heure de l'opération funéraire	
Effectuée par l'entreprise	

AUTORISE

Article 1 : L'entreprise, en présence du ou des demandeurs, ou de leur représentant, à :

ouvrir la concession et procéder à l'exhumation des personnes désignées ci-dessus ;

Article 2 : Le présent acte est transmis :

à l'entreprise de pompes funèbres ci-dessus désignée, à charge pour elle d'en transmettre un exemplaire à tous les demandeurs ;

à un concessionnaire, et à défaut, à un ayant droit, à charge pour lui d'en transmettre un exemplaire aux éventuels autres demandeurs et à l'entreprise de pompes funèbres ;

à la police municipale.

Signature Maire